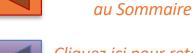
Harmonie Mutuelle aux côtés des TNS et Entreprises

Pour ses entrepreneurs et entreprises clientes, Harmonie Mutuelle a mis en œuvre un dispositif d'accompagnement exceptionnel :

- 1. Un report du paiement des cotisations santé et prévoyance du 2e trimestre pour les TNS et entreprises TPE et PME ou associations qui rencontreraient des difficultés de trésorerie;
 - Contactez votre conseiller habituel ou appelez le 0 805 50 00 19 (numéro gratuit de 9h à 18h du lundi au vendredi) si vous êtes une entreprise de -20 salariés
- 2. Les processus de précontentieux et contentieux sont temporairement levés ;
- 3. La création d'un fonds de soutien doté d'une première tranche de 2 M€ afin d'octroyer des aides exceptionnelles pour les entrepreneurs (TNS) et les petites entreprises (de moins de 19 salariés) en difficultés économiques ;
- 4. Une cellule d'écoute et de soutien psychologique pour apporter une première écoute et un soutien psychologique aux chefs d'entreprise en détresse face à la situation économique exceptionnelle provoquée par la crise sanitaire (mise en place par le ministère de l'Économie et des Finances, en s'appuyant sur l'action de l'association APESA et avec le soutien d'Harmonie mutuelle, de CCI France et de CMA France. Le numéro vert mis en place est le 0 805 655 050.

Retrouvez toutes les informations sur notre <u>site internet et vos espaces clients</u>







Cliquez ici pour retourner Aux différentes aides



Notre plateforme de services COVID-19 à destination des TNS et des Entreprises

Le Groupe VYV et ses entités se mobilisent pour leurs partenaires entreprises, branches professionnelles, et experts comptables avec ce site dédié Covid-19.

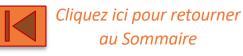
Découvrez les services, les produits et les actualités réglementaires pour vous aider à vous adapter au nouvel environnement sanitaire.















Plan d'accompagnement proactif auprès des Entreprises et des Salariés

Appels pro-actifs vers les salariés des entreprises pour faire le point sur leur situation actuelle,

répondre aux questions des entreprises et les salariés et leur rappeler les services que Harmonie Mutuelle peut mettre à leur disposition.

Les entités du groupe ont mobilisé leurs collaborateurs pour mener des campagnes pro-actives d'appels téléphoniques de courtoisie, vers les entreprises clientes et leurs salariés ainsi qu'à destination des adhérents les plus fragiles, et notamment les plus âgés qui peuvent souffrir le plus d'isolement.

En cette période de crise sanitaire, les mutuelles du groupe réaffirment ainsi leurs valeurs solidaires en accompagnant leurs adhérents. L'objectif premier est de rassurer nos adhérents en ce temps d'isolement, leur faire part de notre soutien et du maintien de nos activités mais aussi de les sensibiliser aux bonnes pratiques, astuces et services utiles.

Pour Harmonie Mutuelle, cette campagne représente +25 000 appels par jour dont 1 200 appels vers les petites entreprises par jour.



Plan d'accompagnement proactif auprès des Entreprises et des Salariés

Une campagne régulière de mailings



E-mail 1: 18/03





E-mail 2: 19/03

Information auprès des entreprises clientes équipées d'un contrat prévoyance de la mise en application de leurs garanties et prestations R

mobilisation: malgré le confinement continuité d'activité et contacts distanciels



Information auprès des entreprises clientes des mesures de soutien prises dans

le cadre du COVID











Plan d'accompagnement proactif auprès des Entreprises et des Salariés

Renforcement de la communication sur les pages web



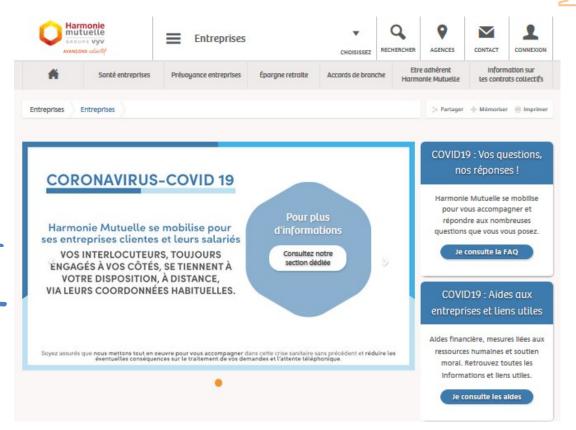




l'Action et des Comptes publics répond aux

consulte la FAQ du gouvernement

questions que vous vous nosez





Date de dernière mise à Jour : 27 mars 2020

www.

Plan d'accompagnement proactif auprès des Entreprises et des Salariés

Des e-mails suite à appel



message d'absence + flyer pour salarié

[Madame], [Monsieur]

Je vous remercie de votre accueil téléphonique et reviens vers vous suite à notre échange

Comme évoqué. Harmonie Mutuelle reste particulièrement vigilante à limiter la propagation du virus et protéger notre santé, tout en assurant une continuité de ses services. Bien conscients des conséquences que génère cette situation, nous nous mobilisons pour vous accompagner dans cette crise sanitaire sans précédent

A cet effet les mesures suivantes ont été prises :

- Un plan de continuité de service est activé. Suivi et réévalué quotidiennement, ce dispositif est destiné à vous garantir un niveau de service optimal au vu des conditions qui nous affectent tous. Notre mobilisation est totale pour assurer votre accueil téléphonique et vos remboursements.
- Conformément aux décisions prises par le gouvernement pour limiter la propagation du virus, les agences Harmonie Mutuelle ne recoivent plus de public et [votre chargé d'affaires ne se déplace plus] [je ne me déplace plus]. Pour autant, nous restons bien entendu à votre disposition par
- Les espaces web et l'appli Harmonie & Moi sont à votre disposition pour vos démarches en ligne.
- Si besoin, pour lever le doute sur votre état de santé et vous orienter, le service de téléconsultation est ouvert 24h/24 et 7j/7 depuis votre espace adhérent et votre appli Harmonie & Moi.
- Enfin, conscient des difficultés financières provoquées par cette crise, nous avons réunis des informations et des liens utiles <u>sur cette page dédiée</u>

Et concernant toutes les questions que se posent vos collaborateurs?

Comme pour vous, les conseillers Harmonie Mutuelle restent mobilisés à distance pour répondre à leurs attentes par téléphone au 09 80 98 08 80 (prix d'un appel local) ou par message depuis l'espace web ou sur l'application Harmonie & Moi

A cet effet, vous trouverez ci-joint un flyer, qui reprend toutes ces informations, que nous vous invitons à transmettre à vos salariés.

Soyez certain qu'Harmonie Mutuelle, elle-même concernée bien entendu, fait le maximum pour être à vos côtés et aux côtés de ses adhérents dans ce contexte.

Continuez à prendre soin de vous, de votre entourage et de votre entreprise.



[Fonction]







message de remerciement + flyer pour salarié

le viens d'essaver de vous contacter, malheureusement sans succès.

Nous sommes bien conscients des conséquences que génère la situation actuelle pour vous et votre

Harmonie Mutuelle reste particulièrement vigilante à limiter la propagation du virus et à protéger notre santé, tout en assurant une continuité de ses services à votre attention.

Je tiens à vous assurer personnellement de notre mobilisation pour vous accompagner dans cette crise sanitaire sans précédent.

A cet effet, les mesures suivantes ont été prises :

- Un plan de continuité de service est activé. Suivi et réévalué quotidiennement, ce dispositif est destiné à vous garantir un niveau de service optimal au vu des conditions qui nous affectent tous. Notre mobilisation est totale pour assurer votre accueil téléphonique et vos remboursements.
- Conformément aux décisions prises par le gouvernement pour limiter la propagation du virus, les agences Harmonie Mutuelle ne recoivent plus de public et [votre chargé d'affaires ne se déplace plus] [je ne me déplace plus]. Pour autant, nous restons bien entendu à votre disposition par
- Les espaces web et l'appli Harmonie & Moi sont à votre disposition pour vos démarches en ligne.
- Si besoin, pour lever le doute sur votre état de santé et vous orienter, le service de téléconsultation est ouvert 24h/24 et 7j/7 depuis votre espace adhérent et votre appli Harmonie & Moi.

Et concernant toutes les que stions que se posent vos collaborateurs ?

Comme pour vous, les conseillers Harmonie Mutuelle restent mobilisés à distance pour répondre à leurs attentes par téléphone au 09 80 98 08 80 (prix d'un appel local) ou par message depuis l'espace web ou sur l'application Harmonie & Moi.

A cet effet, vous trouverez ci-joint un flyer, que nous vous invitons à transmettre à vos salariés.

Soyez certain qu' Harmonie Mutuelle, elle-même concernée bien entendu, fait le maximum pour être à vos côtés et aux côtés de ses adhérents dans ce contexte.

Continuez à prendre soin de vous, de votre entourage et de votre entreprise.

Harmonie Mutuelle



[Signature] [Fonction]











Cliquez ici pour retourner au Sommaire



